



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)
REPUBLICUE DE GUINEE**

**ACTUALISATION SEMESTRIELLE DES PROGRES DU PROGRAMME CONJOINT
DE PREVENTION ET REPONSE AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN
GUINEE**

POUR LA PERIODE JANVIER- JUIN 2013

No & Intitulé du projet	PBF/IRF/ Project ID00082823 : PBF/IRF-52 Programme conjoint de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre en Guinée		
Organe(s) bénéficiaire(s):	UNFPA, UNICEF, PNUD		
Partenaires d'exécution (gouvernement, institutions de l'ONU, ONG, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance • Ministère de la Défense Nationale • Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile • Organisations de la Société civile 		
Site:	Guinée (Conakry, Labé, N'Nzérékoré, Kankan, Mamou)		
Budget total approuvé	1, 000,000 USD		
Fonds engagés	414,443 USD	% de fonds engagés / budget total approuvé:	41%
Dépenses:	414,443 USD	% de dépenses / budget total: (taux d'exécution)	41%
Date d'approbation du projet:	08 Mai 2012	Retard possible concernant la date de clôture opérationnelle (en nombre de mois)	La durée est de 24 mois
Date de démarrage du projet:	Octobre 2012		
Date prévue pour la clôture opérationnelle du projet:	30 May 2014		
Domaine de résultats attendus par le PBF	Domaine Prioritaire 1 : Appui a la mise en œuvre des accords de paix et de dialogue politique ; Domaine Prioritaire 2 : Prévention et résolution de conflits et la coexistence pacifique		
Évaluation qualitative des résultats obtenus et des problèmes subsistants :			
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une évaluation qualitative des progrès accomplis dans le sens des objectifs d'ensemble du projet (à la fois en termes de résultats et de produits) <p>Résultat 1 : Les Forces de Défense et de Sécurité sont en mesure de prendre en charge des cas de VBG</p> <p>Durant la période de janvier à juin 2013, l'Office pour la Protection du Genre et des Mœurs de la Police (OPROGEM) a été appuyé pour mettre en œuvre les 4 sessions de formation de la série des 5 prévues à</p>			

l'intention des officiers de la Police Judiciaire, sur la prise en charge juridique des VBG. Ces sessions réalisées durant la période du 11 avril au 29 mai 2013, respectivement à Kindia, Labé, Kankan et Nzérékoré ont permis d'améliorer les compétences de 120 officiers des forces de police (60), de gendarmerie (60) dont 12 femmes. Ainsi, en incluant la première de session de formation de Conakry réalisée durant le semestre précédent un total de 150 officiers de la Police Judiciaire au niveau du pays ont renforcé leurs connaissances et outils de travail notamment sur les thèmes suivants : les typologies de VBG en général et dans le contexte de la Guinée, les instruments juridiques internationaux et nationaux de protection contre les VBG, les services juridiques requis en cas d'agression et les modalités de leur fourniture et leur disponibilité dans le pays, le rôle des différents corps de sécurité dans le processus de prise en charge juridique, la collecte et reporting des données sur les cas assistés. Les échanges d'expériences entre les participants ont permis d'enrichir le contenu et les résultats de la formation et ont permis de stimuler les engagements de ces officiers à jouer leur rôle dans le processus de prise en charge des violences basées sur le genre, conformément à leur mandat. Les connaissances acquises par ces officiers seront progressivement restitué à leurs pairs principalement lors des rencontres autour des mâts et des rassemblements hebdomadaires des différentes unités, le vendredi.

Afin de systématiser la formation des FDS sur les VBG et la protection des droits de l'Enfant, des concertations entre les responsables des écoles de police et de la gendarmerie avec le Système des Nations Unies (UNICEF, HCDH et UNFPA) ont abouti sur un consensus pour intégrer trois types de modules dans les curricula de formation des nouvelles recrues des écoles de Police, de Gendarmerie et de l'Armée, à savoir (i) Droits Humains ; (ii) VBG ; (iii) Protection des Enfants. Le processus de recrutement d'expertise est en cours pour appuyer le Ministère de la Défense et celui de la Protection Intérieure pour élaborer et tester les trousse de formation qui seront ensuite intégrée dans les curricula des FDS. En ce qui concerne l'UNICEF, un accord a été signé avec le Bureau International des droits de l'enfant (IBCR) pour l'intégration des droits de l'enfant dans le curriculum de formation initiale des policiers et des gendarmes. L'exécution de cette activité a été planifiée en trois phases. Les deux premières phases déjà réalisées et reportées ont abouti à la mise en place de structures de gestion du processus, la réalisation de trois ateliers de réflexion et d'élaboration avec les différentes parties prenantes d'un état des lieux des besoins de renforcement des capacités en matière de droits de l'enfant et de justice juvénile ainsi que du plan de formation et d'élaboration de la trousse de formation. La phase suivante conjointement financée par l'UNICEF et Save the Children Dakar et devant démarrer vers la fin de juin 2013 portera sur l'élaboration effective de la trousse de formation réunissant six outils et sur la formation de formateurs à l'intention d'une trentaine d'enseignants des écoles de police et de gendarmerie.

Il est à noter également que 630 membres supplémentaires des FDS ont été sensibilisé sur les VBG à travers les sessions d'information et de sensibilisation sur le rôle et responsabilité des institutions intervenant dans le contrôle démocratique et civil des forces de défense et de sécurité dans le cadre du projet PBF sur le Contrôle Civil et Démocratique des FDS. En effet, d'importantes passerelles ont été créées entre les deux projets qui ont permis cette synergie d'action.

Quant à la transformation de la culture institutionnelle interne des FDS, le processus d'appui aux associations professionnelles féminines a été entamé à travers le développement d'une méthodologie pour la mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités ciblant les femmes militaires, gendarmes et policières sur les notions d'égalité et leadership à instaurer au sein des FDS ainsi que l'adaptation des modules de formation sur base de l'expérience avec les femmes policières au Burundi. La formation propre sera dispensée durant le mois d'août avec l'appui de la Conseillère RSS de UNOWA. En outre, afin de faire appliquer les dispositions des nouveaux statuts spéciaux de la Police Nationale et de la Protection Civile entré en force le 15 Janvier 2013 concernant le quota de 10 à 30% pour le recrutement de personnel féminin et pour la promotion de la dimension genre d'une manière plus large, le recrutement d'expertise est en cours pour développer une stratégie genre sectorielle pour les FDS.

Au niveau du renforcement du rôle de la police dans le traitement des cas des VBG violences, les différentes interventions en faveur de l'opérationnalisation de l'Office pour la Promotion du Genre et des Mœurs (OPROGEM) ont contribué à la création et l'équipement de cinq Cellules VBG au sein des commissariats de polices et des escadrons de la gendarmerie des communes de Matam, Ratoma et Matoto à Conakry et dans la Région de Kindia; Des travaux de réhabilitation ont été constaté dans ces 5 Unités et l'analyse d'appels d'offre est en cours pour entamer les travaux au courant de juillet. Un travail de repérage est en cours également pour identifier les 5 autres Cellules dans les Régions Administratives. Il est à noter que ces actions

sont renforcées grâce à une synergie d'actions avec le Projet de Police de Proximité du PNUD qui a permis un renforcement organisationnel de l'OPROGEM au niveau central et la création de cellules VBG dans deux commissariats supplémentaires. Une fois que les 12 Cellules (10 à travers le présent programme et 2 par le projet police) seront pleinement opérationnel, un package d'accompagnement permettra de renforcer le fonctionnement de ces cellules pour une meilleure prise en charge des cas des VBG et de traitement des données.

Sur la période de rapportage (Janvier à Juin 2013), les données provisoires collectés par l'OPROGEM auprès les commissariats de police de Conakry font état de 276 cas (tout sexe confondus) de violences (voir tableau en annexe 1). La collecte est actuellement en cours auprès les commissariats au niveau des Régions. Une fois que l'ensemble des données sera disponible, une analyse désagrégée sera fait, qui sera disponible dans le prochain rapport. Néanmoins on constate déjà une augmentation considérable de cas avec 83 cas rapportes sur la période de 2012 contre 276 cas juste pour le premier semestre de 2013. Cette augmentation est due notamment à la sensibilisation et pro-activité accrue des Officiers de la Police Judiciaire à travers les formations dispensées, la collaboration avec les partenaires au niveau des communautés, notamment les élus locaux et les ONGs qui transfèrent les cas aux commissariats.

Résultat 2 : Les survivant (e)s des violences basées sur le Genre ont accès aux programmes ciblés d'assistance et de réintégration.

Des efforts ont été consentis pour renforcer le dispositif d'assistance médicale et psychosociale aux femmes et enfants victimes des VBG. A cet effet, les actions durant la période ont portée sur (i) l'identification des locaux et le matériel de fonctionnement pour la mise en place de deux 2 unités de prise en charge des VBG dans les structures de santé de Macenta et Siguirri; (ii) l'élaboration du plans d'achat et le lancement de la commande pour les kits post-violés et en kits SR d'urgence pour les adultes et les enfants. Ces équipements et kits médicaux permettront non seulement de renforcer les cinq centres existants mais aussi, de rendre fonctionnels les deux nouveaux centres à Dubréka et Macenta (iii) la préparation de la deuxième session de formation prévue au mois d'Aout 2013 à l'intention d'une trentaine d'animateurs des nouveaux centres VBG des structures de santé de Macenta, Siguirri et Dubreka ; (iv) les concertations avec le Ministère de la Santé et l'ONG JHPIEGO pour l'élaboration d'un module intégré sur les VBG avec ceux de la Santé de Reproduction et la Planification Familiale dans 3 écoles de santé.

Durant la période d'avril à mai, Tostan appuyé par l'UNICEF, grâce à l'assistance financière de PBF, a continué les activités d'encadrement de 76 communautés pour l'abandon des pratiques néfastes. Cela a abouti à l'habilitation de 125 délégués et déléguées de 92 communautés de Guékédou en matière gestion pacifique de conflit et représentant une population d'environ 36,000 personnes et une déclaration d'abandon public des mutilations génitales et des mariages précoces. Conformément à leur mandat, les comités de gestion communautaires présents dans chacune des communautés ont mené leurs activités de suivi et de veille des cas de filles et de femmes victimes des mutilations génitales féminines au sein de leurs communautés et dans les structures de santé. Aucun cas d'excision n'a été reporté pour la période.

En ce qui concerne la prise en charge juridique des cas des VBG, un guide pour l'accompagnement juridique et judiciaire des victimes a été développé qui servira de référence au professionnels de la justice, notamment les juristes et para-juristes, les avocats, les officiers de police judiciaire, les Juges et les Magistrats afin de renforcer l'application correcte de la loi pour les cas des VBG. Ce Guide sera utilisé comme support lors de la formation continue à l'endroit des professionnels de la justice programmé dans les Régions de Kankan et Labé durant le mois de juillet. En outre des accords sont en cours de signature avec les Centre d'Information et de Proximité à Conakry et 4 Régions Administratives pour un accompagnement judiciaire de 150 victimes de VBG ainsi qu'un appui logistique pour la prise en charge des frais de logement durant la procédure judiciaire.

Un programme pour la réintégration socioéconomique ciblant 60 victimes de VBG recensé à travers les Centres VBG dans les structures de Sante de Conakry (2) Kankan 1) est en train de d'être mis en place. Suite à une identification de besoins de formation et de métier des victimes de VBG, des ateliers de formation des cibles à la vie associative aux techniques de gestions commune, planification et mobilisation de fonds sera

dispensée. Les femmes seront ensuite organisées dans des Groupements d'Intérêts Economiques dans les domaines de la teinture, saponification. Un soutien matériel et financier leur sera accordé leur permettant de mener des activités génératrices de revenus (AGR).

Les populations ont été ciblées également pour renforcer leurs connaissances des droits des femmes victimes et des services de prise en charge à travers le développement de programmes radio et télé avec la police et la brigade de recherche de la Gendarmerie. Ainsi des radios de proximité publique et privées de Conakry et l'intérieur du pays ont été retenues pour réaliser 102 émissions de tables rondes, de micro-programmes, de magazines et des jeux durant 4 mois.

Enfin, dans le cadre de l'appui aux structures nationales et locales intervenant dans la lutte contre les VBG, un appui institutionnel a été fourni à l'Observatoire National de Lutte contre les VBG, à travers la réhabilitation des locaux et l'équipement en matériel informatique et bureautique. Deux staff de l'Observatoire effectueront une visite d'échange dans la sous-région pour échanger des leçons apprises et des bonnes pratiques dont peut s'inspirer la Guinée. Des concertations sont également en cours pour la mise en place d'une base de données au niveau national pour la collecte, l'analyse et le traitement des données sur les cas des VBG sous la coordination de l'Observatoire.

- *Utiliser les indicateurs et l'objectif du projet pour mesurer les résultats obtenus (cf. le tableau des objectifs, à la fin du présent formulaire)*
- *Quels sont les points forts des résultats obtenus – attendus ou non?*

Avec un taux de mise en œuvre de 41%, le projet a légèrement pu rattraper le retard lié aux difficultés de démarrage. Des avancées notables ont été atteintes au niveau du traitement quantitatif et qualitatif des cas des VBG au niveau des Centres de Santé et au niveau du rapportage des cas au sein des commissariats de police. Les actions de renforcement de capacités de l'ensemble des intervenants dans la chaîne de prise en charge ont été mise en œuvre quasiment à 64%. On constate aussi un accroissement de cas reportés au sein des Unités VBG au Centre de Santé avec 379 sur 500 cas cibles (soit 79%) et 358 sur 500 cas (soit 71%) au niveau des Commissariats de Police de Conakry (Statistiques Provisoires, non désagrégées de l'OPROGEM, 24 Juin 2013). Pour la prochaine période de rapportage, l'accent sera mis d'avantage sur l'accompagnement judiciaire des victimes pour lutter contre l'impunité dans ce domaine, la réintégration des victimes dans leurs communautés et de systématiser la collecte, l'analyse et l'utilisation des données des cas de VBG afin de renforcer le suivi des cas. L'opérationnalisation d'une base de données sous la coordination de l'Observatoire VBG et l'actualisation des Procédures Standards Opérationnelles doivent aider dans ce sens.

- *Les résultats obtenus ont-ils eu des effets sur les causes et les éléments moteurs du conflit?*

Les résultats ont contribué à une meilleure sensibilité sur les VBG au sein des Forces de Défense de l'Armée et un début de changement de comportement. Aussi, le renforcement des capacités des acteurs des différents secteurs (santé, sécurité, justice) et la sensibilisation des populations sur les services disponibles devront avoir des répercussions sur la qualité de traitement des cas de VBG. Au niveau quantitatif on constate déjà un accroissement de l'utilisation de ces services.

- *Y a-t-il eu des « effets catalyseurs » - engagements de financement supplémentaire ou déclenchement de processus de paix pertinents?*

Les synergies d'actions avec d'autres projets et initiatives RSS a permis de mettre à l'échelle certaines activités dans le système de référence de la prise en charge holistique des victimes de VBG. . A cet effet, on relève notamment, la collaboration avec le HCDH pour la prise en compte des modules SGBV dans le curricula des FDS au sein des écoles de police et de gendarmerie; la mise à l'échelle des sessions d'informations sur les SGBV à travers le projet PBF sur le Contrôle Civile et Démocratique des FDS, ce qui a permis de cibler 630 membres des FDS supplémentaires ; la collaboration avec le Projet Police de Proximité du PNUD dans le cadre de l'appui à l'OPROGEM et la mise en place de deux unités supplémentaires SGBV au sein des commissariats de police, la synergies d'actions avec le Projet

PBF d'appui aux victimes de torture dans le cadre de la mise en place d'une base de données sur les VBG ; la synergie d'action entre l'UNICEF et le HCDH ayant permis la formation de formateurs sur la prise en charge psychosociale des victimes de 30 prestataires de services des préfectures et communes, réalisée par la DPFPG.

- *Quels sont les risques / problèmes subsistants – et comment y faire face?*

Les contraintes majeures dans la mise en œuvre du projet portent sur la faible capacité des partenaires dans la formulation et exécution des activités ainsi que la lourdeur administrative. Vu que tous les partenaires de mise en œuvre du Gouvernement doivent transiter par le Ministère de Tutelle pour l'approbation et le traitement des requêtes, cela amène des délais considérables.

- *Quels résultats supplémentaires peut-on attendre d'ici à la fin de l'année?*
 - Renforcement du système de prise en charge holistique des victimes à travers la mise à jour et la vulgarisation des Procédures standards opérationnelles ; organisation des sessions de restitution de la formation sur la prise en charge psychosociale des victimes à l'intention de 80 prestataires de services, notamment les ONGs et groupements de femmes ainsi que ses structures du dispositif de protection de l'enfant ; l'opérationnalisation des numéros verts (116 et 2222) ; la formation des professionnels de la justice sur l'accompagnement judiciaire des victimes et l'appui judiciaire à 150 victimes, opérationnalisation des Unités VBG (formation, mise en réseau base de données, etc.) ; le renforcement des curricula de formation des écoles de police et de gendarmerie sur les droits de l'enfant et les VBG.
 - Renforcement de la prise en compte du Genre dans la réforme du secteur de sécurité à travers la formulation d'une politique sectorielle Genre et le renforcement des capacités en leadership des femmes FDS
- *Faut-il adapter les stratégies du projet?*

Assurer une meilleure synergie entre les actions opérationnels et les processus de réformes politiques, notamment la réforme du secteur de sécurité et le secteur de la justice.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE A PARTIR D'INDICATEURS: *Sur la base du Cadre de résultats des programmes à partir du Descriptif de projet, fournir, dans le tableau ci-dessous, une actualisation soulignant la conformité avec les indicateurs aux niveaux des résultats et des produits. À défaut de données concernant les indicateurs, préciser les raisons de ce manque, ainsi que le mode de collecte envisagé pour ce type de données, et la date à laquelle la collecte aura lieu.*

	Indicateurs de performance	Situation de référence (2012)	Indicateurs cibles (2014)	Indicateurs atteints	Raisons expliquant d'éventuel(s) écart(s)	Risques
Résultat immédiat (1) Les forces de défense et de sécurité sont en mesure de prendre en charge des cas des VBG	1.1.1 # de Forces de Défense et de Sécurité formés	0	500	780 (156%) 150 OPJ Formé, 630 FDS sensibilisé	RAS	
	1.1.2 Existence d'un code de bonne conduite	Non-disponible	Disponible	non	Activité n'a pas encore été entamée. Sensibilisation en cours Expliquer les retards éventuels..	
	1.1.3. Existence de mesures incitatives pour augmenter le nombre de femmes au sein des FDS	Non-disponible	Disponible	non	Méthodologie pour la formulation de Politique Genre des FDS disponible et processus de recrutement du consultant en cours	
	1.1.4. # de cellules VBG opérationnelles	0	10	5, soit 50% 5 cellules ont été identifiées, les points focaux nommés et les travaux de réhabilitation en cours. Les 5 autres seront identifiés lors de la prochaine période et le package d'accompagnement (formations, base données sera	Expliquer les retards éventuels..	

				dispensé)		
	1.1.5 # de cas de VBG traités au niveau des commissariats de polices	20	500	358 (soit 71%) Données provisoires	82 cas ont été traités en 2012, soit 16% 276 cas pour 2013 (données provisoires OPROGEM) Expliquer les retards éventuels..	
Résultat immédiat (2) Les survivantes des VBG ont accès aux programmes cibles d'assistance et de réintégration	2.2.1 # de prestataires de services de santé et professionnels de justice formés	250	500 (santé) – soit 250 ciblés par le programme 150 (justice)	60 sur 250 (24%) 50 sur 150 (soit 33%)		
	2.2.2 # de victimes ayant reçu un appui médical, psychosocial et judiciaire	Non-déterminés	500	395 (soit 79%) 395 victimes ont été appuyées pour la prise en charge médicale depuis le début du projet, soit 79%		